LIBERTÉS

Révolte ? ….

« Vous connaitrez la vérité et la vérité vous affranchira.» (Jean 8 : 31 – 32)
On ne pourra continuer longtemps à mépriser la vérité et prôner le déni.
Mais le déni prend aussi la forme permanente d'une recherche d'explications et d'interrogations, dernier refuge pour refuser d'agir.
Et on ne pourra se maintenir plus longtemps dans l'inaction !
La France entend-t-on est un pays où de plus en plus on se sent mal.
Mais ce cri de colère ne suffit plus !
Et ce sentiment n'a plus besoin d'être expliqué, mais d'être résolu !
Il suffit d'entendre à longueur de journée les explications des uns et des autres, les querelles de mots ne peuvent être indéfiniment le rempart de la peur de faire.
Ce à quoi nous assistons, et je dirais même que nous endurons, ne nous va pas ! Un point c'est tout !
Nous ne voulons pas accepter la catastrophe qui se prépare et commençons même à nous interroger sur notre lâcheté de ne rien faire pour l'éviter et nous défendre.
Nous ne voulons plus de ce Munich de la pensée qui nous fait préférer la paix à la liberté et nous ressentons que nous ne pouvons plus accepter cette croissante médiocrité.
Et nous nous interrogeons sur ce que doivent être nos actions !
Sommes nous en train de nous préparer à un pire que nous redoutons, et qui pourrait apparaitre comme la solution ?
Terrible pensée que nous mesurons ! …
Et tout cela pourquoi ?
Parce que :
Nous ne pouvons plus accepter cette compassion qui devient l'aliment et l'excuse de la bassesse et de la servilité des comportements.
Nous ne pouvons plus accepter d'assister sans rien dire au malheur des autres tout en craignant l'arrivée du nôtre.
Nous ne pouvons plus accepter de devenir des incroyants de la liberté.
Nous ne pouvons plus accepter d'être devenus des infirmes de l'amour de la France.
Nous ne pouvons plus accepter d 'être considérés comme des administrés dénués de toute pensée, et d'être infantilisés.
Nous ne pouvons plus accepter les dictateurs du bien, et comme disait Albert CAMUS : « Nous étouffons parmi les gens qui pensent avoir absolument raison ».
Nous ne pouvons plus accepter l'absurde des décisions et des sempiternelles fausses solutions.
Nous ne pouvons plus accepter que la violence prenne le pas sur la souffrance au risque de voir un jour la vengeance l'emporter sur le droit.
Nous ne pouvons plus accepter que le spirituel veuille tout dominer et voir ainsi nier la laïcité.
Nous ne pouvons plus accepter une servitude de la pensée unique et devenir les esclaves consentants d'une inhumanité.
Comme disait BAINVILLE : « *Il n'y a rien de plus dangereux que le simulacre de l'action* ».
Alors Osons !
Osons dire que la sécurité est la condition du bien-être !
Osons dire que le savoir et le pouvoir s'affaissent en s'agenouillant devant les déconstructeurs !
Osons dire que nous n'en pouvons plus du prêt à penser et que nous sommes fiers d'être français !
Osons dire que nous sommes prêts à mourir pour défendre notre Patrie et nos libertés !
Osons dire que la France a une histoire qui fait sa grandeur et son génie, sans l'obliger à une perpétuelle repentance !
Sortons de notre silence et disons Non !
Georges BERNANOS avait publié en 1943, dans la clandestinité, un livre magistral, et tellement d'actualité, qui s'intitulait « Où allons-nous ? »
Il n'est plus temps maintenant de continuer à s'interroger mais d'affirmer : « Nous ne voulons pas y aller ! ».
Alors oui Osons !
Osons dire comme l'écrivain que la France si elle venait à manquer définitivement au Monde, le corps du Monde fléchirait.
Osons dire avec Victor HUGO que « *l'âme française est plus forte que l'esprit français* » !
Osons dire que s'il y a une foi à partager, c'est la foi en la France, et dire qu'il nous faut l'aimer.
Osons la liberté de penser pour retrouver celle d'agir !

La France ne peut demeurer ce Bateau Ivre « où toute lune est atroce et tout soleil amer »…

Craignons de ne pas entendre les cris sourds d'un pays à la peine !
Craignons que le peuple confronté aux mensonges entretenus n'ait plus que la Révolte pour être entendu.
Et espérons…

- Yves BISMUTH-

BISMUTH
Intégrateur du droit
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Le H L'Hebdomadaire du Cabinet

Le 21 mai 2021

SOMMAIRE :

- Rapport d'activité 2020 de la CNIL
- Nuisances d'un locataire en copropriété : comment contourner la carence du propriétaire bailleur ?
- Quelques chiffres sur la résidence alternée des enfants mineurs
- *Libertés : Révolte ? ….*
- Vidéo sur une réflexion d'actualité

LES SITES QUI VOUS SERONT UTILES :

- Juridique : L'avis de la CNIL sur le passe sanitaire
- Pratique : Suivez les sanctions prononcées par les CNIL européennes
- Culture : L'INPI raconte l'innovation sous Napoléon 1er

❑ Données personnelles : La CNIL publie son rapport d'activité 2020

– Emilie PESSIEAU–

Le 18 mai 2021, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) a, comme chaque année, publié son rapport d'activité.
Ainsi et dans son 41ème rapport d'activité, la CNIL délivre l'ensemble des informations et chiffres clefs afférents à l'année 2020.
Lire la suite…

ET SA VIDÉO :

❑ Nuisances d'un locataire en copropriété : comment contourner la carence du propriétaire bailleur ?

– Louise ROUSSELET -

Nuisances d'un locataire en copropriété : comment contourner la carence du propriétaire bailleur ?
Tout copropriétaire peut, à l'instar du syndicat des copropriétaires, exercer les droits et actions du copropriétaire-bailleur pour obtenir la résiliation d'un bail lorsque le preneur méconnaît les stipulations du règlement de copropriété contenues dans celui-ci. Lire la suite…

❑ Quelques chiffres sur la résidence alternée des enfants mineurs

– Cécile CREVANT –

En 2020, sur 4 millions d'enfants mineurs dont les Parents sont séparés, 480 000 vivent selon le rythme de la résidence alternée sur le territoire national, soit 11,8 % (contre 10,6 % en 2018).
Dans près de 30 % des cas, on observe que l'alternance s'opère au sein de famille recomposée, tant du côté du père que de la mère. Ces parents sont davantage diplômés que la moyenne et occupent plutôt des emplois de cadres ou professions intermédiaires ; en tout état de cause, ils travaillent dans 90 % des cas. Enfin, géographiquement, ce type de résidence s'observe davantage dans les zones périurbaines, où le niveau de vie et le taux d'activité sont plus élevés que dans le reste de la population (source : Insee première n°1841, 03.03.2021).

ON RÉPOND À VOS QUESTIONS:

Q : Pour les demandeurs d'emploi en cours d'indemnisation, les droits à l'allocation chômage sont-ils prolongés ?

R : Le Gouvernement a décidé de la prolongation des droits à l'allocation chômage jusqu'au 31 mai 2021. Elle concerne les demandeurs d'emploi indemnisés arrivant en fin de droits depuis le 30 octobre 2020 et jusqu'au 31 mai 2021 (inclus), et qui auront actualisé leur situation.

La pensée de la semaine : « Dès que tu vois que tu sais faire une chose, attaque-toi à quelque chose que tu ne sais pas encore faire », Rudyard KIPLING, Ecrivain britannique (1865 – 1936)

+33 (0)4 72 60 53 93
avocats@bismuth.fr
LYON - PARIS

BISMUTH AVOCATS
@Bismuth_Avocats

SOYEZ PLUS FORTS
EN ETANT MIEUX INFORMES !
Retrouvez nous sur notre site
☞ http://www.bismuth.fr/